

DNCA INVEST
Société d'Investissement à Capital Variable
60, avenue JF Kennedy
L – 1855 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 125.012

AVIS INFORMATIF AUX ACTIONNAIRES
DE DNCA INVEST- MIURI

Luxembourg, le 3 août 2017

Madame, Monsieur,

Nous vous avons informé en date du 29 avril 2016 que le Conseil d'administration de la SICAV DNCA INVEST avait décidé qu'au-delà de 3 milliards d'euros d'encours, les souscriptions au compartiment DNCA INVEST – MIURI (le « Compartiment ») ne seraient plus acceptées et ce, tant que les encours du Compartiment resteraient supérieurs au seuil de 3 milliards d'euros. Depuis quelques mois les encours sont en deçà de ce seuil mais ils s'y rapprochent à nouveau.

Le Conseil d'administration de la SICAV DNCA INVEST a décidé qu'à partir du 24 juillet 2017 (12h00 CET) le seuil d'encours du Compartiment qui était fixé à 3 milliards d'euros serait désormais porté à 3,5 milliards d'euros. En effet, suite à une réévaluation de la situation par l'équipe de gestion, le Conseil d'administration a estimé qu'un encours plus élevé pouvait être géré sans contrevenir à l'intérêt des actionnaires et sans préjudicier à ce stade à la performance recherchée.

Si les encours deviennent dans le futur supérieur à 3,5 milliards d'euros, les souscriptions dans le Compartiment subiront les restrictions qui étaient activées pour l'ancien seuil, à savoir l'application systématique de 3% de droits d'entrée pour les parts A, B et I, comme évoqué dans le prospectus en vigueur. Dans tous les cas, si l'encours du Compartiment devait par la suite retomber en dessous de 3,5 milliards d'euros, les souscriptions dans le Compartiment seraient alors de nouveau acceptées aux conditions habituelles et valables depuis le lancement.

Nos équipes commerciales sont bien évidemment à votre entière disposition pour toute information complémentaire sur l'ensemble des compartiments de la SICAV DNCA INVEST qui peuvent constituer une alternative au Compartiment MIURI.

Nous vous remercions pour votre confiance et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Le Conseil d'administration de DNCA INVEST